

Protégez les bébés : un défi pour notre société

Fort de son expérience en tant que pédopsychiatre au foyer départemental de l'enfance du Maine-et-Loire depuis vingt ans, Daniel Rousseau dévoile dans son dernier ouvrage « Les grandes personnes sont vraiment stupides », les diverses facettes de la maltraitance infantile, mais aussi ce que peuvent nous apprendre les enfants en détresse. Entretien.

Laurence Rameau – Votre livre porte la voix des plus jeunes pour demander aux adultes responsables de faire cesser leur calvaire. Sur quels points ces enfants ne sont-ils pas entendus ?

Daniel Rousseau – Privés de la parole, les bébés s'expriment au

travers de leurs corps. Si les professionnels ne sont pas formés à décoder ces signes, personne ne pourra les aider. Pourtant, il est possible de détecter très tôt, dès les premières semaines, au travers de la qualité du regard par exemple si un enfant « accroche » ou pas. Très tôt on voit aussi comment l'enfant s'adapte et s'abandonne dans le portage, qui est très dépendant de la qualité de l'attention de l'adulte. Très vite aussi le bébé identifie dans son entourage où est la meilleure borne de connexion psychique et s'accroche à un substitut maternel disponible si nécessaire. C'est ce que j'appelle les bébés WIFI.

Mais ces bébés en détresse d'où viennent-ils ? Sont-ils repérés avant ?

Des indicateurs d'un mauvais investissement maternel existent dès la grossesse : déclaration tardive, suivi médical irrégulier, absence d'anticipation, que savent repérer les équipes formées... Mais beaucoup de bébés en danger échappent à toute prise en charge, par manque de formation des professionnels à la détection des signes précoces d'alerte chez les tout-petits.

Pourquoi les juges ne suivent-ils pas forcément les avis de spécialistes ?

De nombreux juges travaillent dans l'intérêt de l'enfant et écoutent les professionnels, tout en respectant la position des parents. Tout dépend

1 - Rousseau, D., et Duverger, P., (2011) « L'hospitalisme à domicile », *Enfances et Psy*, 50, 127-137.

de leur formation et il est difficile de faire des généralités. Mais le poids des traditions et de l'héritage culturel est puissant. Dans le droit français, l'enfant est davantage un Objet de droit, c'est-à-dire une propriété, un bien mobilier – que l'on peut se déchirer ou dont on peut se séparer... – qu'un Sujet de droit comme au Québec, où seul son intérêt prime, avant celui des adultes. Au-delà du droit écrit, un droit coutumier qui porte l'héritage direct de l'Antiquité grecque et romaine s'impose encore. La *patria potestas*, la toute-puissance du *pater familias* sur ses enfants – qui s'appelait aussi la « *manus* » – est toujours à l'œuvre et se retrouve jusque dans la sémantique. Quand un juge des enfants décide une restitution, il prononce une *main levée*. L'expression « *demande la main de quelqu'un* » à laquelle on donne une dimension romantique, ne signifiait pourtant rien d'autre que de faire passer une fille de l'autorité de son père à celui de son époux. Du fait de la permanence de cette autorité coutumière, intervenir dans l'intimité des familles reste compliqué.

La mansuétude de la justice à l'égard de la maltraitance est grande, soumise à la croyance que l'enfant a davantage besoin d'être avec ses parents que d'être bien traité. La séparation n'est pas forcément délétère pour l'enfant si elle est vraiment pensée, organisée, et travaillée, avec des équipes pluridisciplinaires bien formées. Mais moins de dix pédopsychiatres travaillent encore dans un Foyer de l'enfance en France.

Boris Cyrulnik a bien montré l'importance d'une bonne qualité des relations affectives dans la première année de vie de l'enfant sans quoi il n'a que peu de possibilités de résilience. L'enfant n'est la propriété de personne, même pas de ses parents. À partir du moment où il est né, il est un Sujet à part entière. Quand un bébé ne peut être élevé par ses parents, il peut parfaitement s'attacher à un adulte qui saura répondre avec attention à ses besoins.

Est-ce à dire que la France n'aime pas ses enfants ?

Vaste question à laquelle il est difficile de répondre. La mortalité infantile en France a été divisée par deux en vingt ans, les suicides de jeunes ont baissé d'un tiers. Par contre dans le même temps, l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (Odas) évalue à 25 % l'augmentation du nombre des enfants maltraités et des enfants placés. L'Ordre des médecins avance le chiffre de 700 cas d'infanticides par an en France. Quatre fois plus que celui des décès des femmes battues.

L'infanticide reste un sujet tabou. Pourtant, il est toujours très présent dans notre

imaginaire collectif et dans les contes pour enfants, comme le Petit Poucet, Hansel et Gretel... Ils ont bercé notre petite enfance et celle de nombreuses générations avant la nôtre. Ces contes sont les stigmates d'une culture de l'infanticide. Depuis la nuit des temps, l'infanticide a été le premier mode de régulation des naissances. Le déni social de la maltraitance infantile procède du même tabou.

L'hospitalisme, une pathologie réservée jadis à la collectivité, apparaît maintenant en milieu intra familial.

En 50 ans, l'accueil des bébés en pouponnière a beaucoup évolué, s'appuyant sur les travaux de Spitz, sur l'expérience de Lóczy, et sur les théories anglo-saxonnes de l'attachement, notions qui ont été diffusées au travers des « opérations pouponnières » initiées par Simone Veil. On ne peut plus parler d'hospitalisme en institution. Cependant, ces signes peuvent ressurgir si on ne veille pas à conserver de très bonnes conditions d'accueil.

Aujourd'hui, le risque est plutôt de maintenir un nourrisson dans un milieu familial carencé malgré l'identification de risques graves pour son évolution. Ce que nous appelons l'hospitalisme à domicile¹.

Vous vous érigez contre l'opinion assez répandue que les professionnels ne doivent pas s'attacher aux enfants qui leur sont confiés ?

« *Ne pas s'attacher aux enfants* » : un slogan imbécile et assassin ! Et pour trois raisons :

- Imbécile, parce qu'on sait combien un enfant a besoin d'avoir des adultes qui se préoccupent de lui, qui « l'ont dans leur tête » sans quoi il ne ressent pas de sécurité et vit dans l'angoisse de chuter et de mourir.
- Assassin, parce que dès le premier jour, l'enfant a besoin de projeter ses émotions sur l'adulte. L'adulte les métabolise, les lui restitue sous forme de réponses de soins ou par une parole apaisante ; l'enfant comprend ainsi que son environnement peut-être rassurant. Ne pas s'attacher à l'enfant revient à le placer dans une position d'insécurité fondamentale, à l'abandonner.

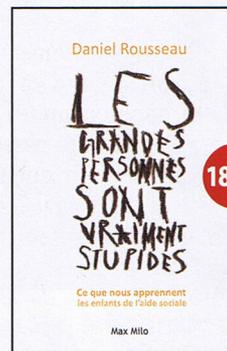
- Les enfants se construisent leurs imagos parentales et leurs affiliations en patchwork à partir d'images parentales multiples. Ils savent très bien se débrouiller d'avoir plusieurs figures parentales. Répondre aux besoins affectifs d'un enfant confié ne le coupe donc pas pour autant de sa filiation.

Que ferait une société qui s'impliquerait davantage en faveur des enfants en détresse ?

Tout d'abord, briser un tabou, ne plus taire la maltraitance infantile. La maltraitance traverse tous les milieux sociaux, même si elle est davantage repérée chez les popula-

tions les plus démunies. Dans les milieux aisés, l'omerta fonctionne beaucoup plus. Nier la maltraitance, parce qu'elle gêne, qu'elle dérange, parce qu'il est impensable de l'imaginer pour ses propres enfants et ceux des autres, conduit à s'aveugler soi-même et à garder le silence sur certaines situations. Parfois sciemment.

Il faut réveiller les consciences politiques, car il s'agit d'un véritable problème de santé publique. Près de 500 000 enfants sont concernés. Les dépenses d'Aide sociale à l'enfance s'élèvent à 6 milliards d'euros par an et beaucoup plus si l'on intègre les coûts du suivi judiciaire, des soins psychiques, de l'éducation spécialisée. Et c'est sans compter le coût humain pour ces enfants devenus adultes, en termes de handicap physique, affectif, psychique, d'adaptation sociale et de répétition transgénérationnelle. Il serait bien préférable de mettre une partie de cet argent dans la prévention.



Les grandes personnes sont vraiment stupides

Daniel Rousseau
éditions Max Malo
février 2012, 252 p.



Enfances et Psy
La filiation aujourd'hui
Éditions Erès
2011